



RAPPORT N°4

MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS

M. le Président présente la mise à jour du tableau des emplois.

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu les articles 33 et suivant de la loi NOTRe du 7 août 2015

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant la convention établie avec le conseil départemental du Puy-de-Dôme pour la gestion du développement forestier territorial

Considérant le transfert de la part animation au sein de la compétence GEMAPI,

Considérant le transfert de compétence en matière de lecture publique de la part de la commune d'Olliergues,

Considérant les postes non pourvus,

Considérant la délégation de la part accueil et animation touristique à la Maison du tourisme,

Considérant le transfert légal de l'unité de vie d'Olliergues vers le CIAS,

Considérant le déroulement de carrières des agents d'Ambert Livradois Forez communauté de communes,

Le Président propose à l'assemblée de modifier le tableau des effectifs de la manière suivante

:

SUPPRESSIONS DE POSTES

Libellé de l'emploi	Cadre d'emploi	Durée hebdomadaire de service	Nombre de postes	Agents	Date de mise en œuvre
Chargé du développement territorial forestier	Adjoints techniques territoriaux ou technicien territoriaux	35h	2	Non pourvus	01/02/2019
Chargé de mission rivière et milieux aquatiques	Ingénieurs territoriaux	35h	1	Transfert PNRLF	01/04/2019
Chargé d'animation à l'éducation au développement durable	Adjoints administratifs, adjoints techniques, agents de maîtrise, adjoints d'animation, rédacteurs, techniciens, animateurs.	35h	1	Non pourvu	01/02/2019
Instructeur d'autorisations d'urbanisme	Techniciens, Adjoints techniques, Rédacteurs, Adjoints administratifs	35h	1	Non pourvu	01/02/2019
Agent des interventions techniques polyvalent	Adjoints administratifs ou adjoints techniques	35h	3	Non pourvu	01/02/2019
Agent des interventions techniques polyvalent	Adjoints administratifs ou adjoints techniques	17h30	1	Non pourvu	01/02/2019
Agent des interventions techniques polyvalent	Adjoints administratifs ou adjoints techniques	26h	1	Non pourvu	01/02/2019
Chargé(e) d'accueil tourisme	Adjoints administratifs ou adjoints d'animation	35h	1	Transfert MDT	01/01/2019
Chargé(e) d'accueil tourisme	Adjoints administratifs ou adjoints d'animation	30h	1	Transfert MDT	01/01/2019
Chargé(e) d'accueil tourisme	Adjoints administratifs ou adjoints d'animation	17h30	1	Transfert MDT	01/01/2019
Animatrice éducative d'éducation périscolaire (poste non permanent)	Auxiliaire de puériculture, agents sociaux territoriaux	6h	1	Non pourvu	01/01/2019

Auxiliaires de vie	Agents sociaux territoriaux	35h	5	Transfert CIAS	01/01/2019
Auxiliaires de vie	Agents sociaux territoriaux	17h30	2	Transfert CIAS	01/01/2019
Auxiliaires de vie postes non permanents	Agents sociaux territoriaux	35h	3	Transfert CIAS	01/01/2019
Auxiliaires de vie postes non permanents	Agents sociaux territoriaux	26h	1	Non pourvu	01/01/2019
Auxiliaires de soins	Auxiliaires de soins territoriaux	35h	3	Transfert CIAS	01/01/2019
Infirmière	Infirmière en soins généraux	35h	1	Transfert CIAS	01/01/2019
Infirmière	Infirmière en soins généraux	30h	1	Transfert CIAS	01/01/2019
Assistante de gestion	Adjoints administratifs territoriaux	14h	1	Non pourvu	01/02/2019

MODIFICATION DE POSTES

Libellé de l'emploi	Cadre d'emploi	Ancienne durée hebdomadaire de service	Nouveau libellé du poste	Nouvelle durée hebdomadaire de service	Augmentation de la masse salariale annuelle
Chargée d'accueil tourisme	Animateurs territoriaux	35h	Chargée d'accueil MSAP	35H	Néant suppression du poste tourisme
Chargée d'accueil MSAP	Adjoints animation, administratifs, du patrimoine	17h30	Agent de portage de repas	35h	Néant modification de la répartition du temps de travail de l'agent
Agent de portage de repas	Adjoint technique	17h30			
Educatrice de jeunes enfants crèche	Educ. Jeunes enfants	27h	Educatrice de jeunes enfants crèche	35h	Néant modification de la répartition du temps de travail de l'agent
Educatrice de jeunes enfants RAM	Educ. Jeunes enfants	8h			
Agent de collecte dont 3 mois de mise à disposition au service tourisme période hivernale	Adjoints techniques territoriaux	35h	Agent de collecte	35h	Néant, suppression de la mise à disposition
Assistante de gestion administrative	Adjoints administratifs	1h30	Assistante de prévention	1h30	Néant modification de rattachement du poste

	territoriaux				
--	--------------	--	--	--	--

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Libellé de l'emploi	Cadre d'emploi	Ancienne durée hebdomadaire de service	Nouvelle durée hebdomadaire de service	Augmentation de la masse salariale annuelle
Bibliothécaire	Assistant(e) terr de conservation du patrimoine et des bibliothèques	17h30	35h	8 749.05€
Assistante de direction pôle agriculture forêt environnement développement durable	Adjoints ou rédacteurs territoriaux	30h	35h	5 495€

Coût prévisionnel annuel des augmentations de temps de travail : 14 244.05€

CREATION DE POSTE

Libellé de l'emploi	Cadre d'emploi	Durée hebdomadaire de service	Augmentation de la masse salariale annuelle
Agent des interventions techniques polyvalent	Adjoints administratifs ou adjoints techniques	4h	3588,24€

MISES A DISPOSITION

Libellé de l'emploi	Cadre d'emploi	Etablissement d'accueil	Cadre de la mise à disposition	Modalités de mise à disposition
Assistant(e) de gestion administrative	Adjoints administratifs territoriaux	PNRLF	Transfert partiel de la compétence GEMAPI	<ul style="list-style-type: none"> - Remboursement des frais de personnel par le PNRLF - Versement d'une participation par ALF au titre de la gestion de la compétence

AVANCEMENTS DE GRADE AU 01/01/2019

Libellé de l'emploi	Cadre d'emploi	Durée hebdo de service	Grade actuel	Grade proposé	Motif
Assistant communication	Adjoint territoriaux d'animation	35h	Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	Adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe	Avancement à l'ancienneté
Chargée d'accueil	Animateurs territoriaux	35h	Animateur territorial	Animateur territorial principal 2 ^{ème} classe	Avancement à l'ancienneté

Coût prévisionnel annuel des avancements de grade : 466€

Sur proposition du Président,

Délibération.

il vous est proposé d'approuver :

- Les suppressions de postes ci-dessus présentées ;
- Les augmentations du temps de travail ci-dessus présentées ;
- La création d'un poste non permanent pour surcroit temporaire d'activité ci-dessus présentée ;
- Les avancements de grade ci-dessus présentés ;
- La signature de la convention de mise à disposition ;
- La modification du tableau des emplois intégrant ces modifications ;
- L'inscription budgétaire aux chapitres et articles prévus à cet effet des crédits nécessaires à la rémunération des agents et au paiement des charges pour l'année en cours.